

Zeitschrift: Geomatik Schweiz : Geoinformation und Landmanagement =
Géomatique Suisse : géoinformation et gestion du territoire =
Geomatica Svizzera : geoinformazione e gestione del territorio

Herausgeber: geosuisse : Schweizerischer Verband für Geomatik und
Landmanagement

Band: 115 (2017)

Heft: 3

Artikel: 150 ans des arpenteurs vaudois

Autor: Kasser, M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-685921>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

150 ans des arpenteurs vaudois

Le 24 février 1866, 55 géomètres se réunirent pour fonder la société des Commissaires-Arpen-teurs vaudois, dans le but de contribuer au développement de l'art de l'arpentage et de toutes les questions qui s'y rattachent. Les 150 ans des arpenteurs vaudois ont été commémorés le vendredi 11 novembre 2016, à l'Aula des Cèdres et au Royal Savoy, à Lausanne. Plusieurs centaines de personnes ont participé à ces festivités qui ont permis de rappeler entre autres les bouleversements que le métier de géomètre a connu ces dernières 25 années. Lors de la cérémonie, des extraits des films «Dersou Ousala» de Akira Kurosawa et «Les Arpenteurs» de Michel Soutter ont été projetés. Le comédien Jean-Luc Bideau, principal acteur des «Arpenteurs», a accompli une performance publique, rejouant une scène du film avec la collaboration improvisée de Madame Nuria Goritte, Conseillère d'Etat.

Am 24. Februar 1866 kamen 55 Geometer zusammen, um die Waadtländische Landvermesser-Kommission zu gründen mit der Absicht, die Kunst des Vermessens und alle damit zusammenhängenden Fragen weiterzuentwickeln. Die 150 Jahre der Waadtländischen Geometer wurden am Freitag, 11. November 2016 in der Aula des Cèdres und im Royal Savoy in Lausanne gefeiert. Mehrere hundert Personen haben an diesen Festlichkeiten teilgenommen, die unter anderem die Umwälzungen zeigten, welche die letzten 25 Jahre im Beruf des Geometers stattfanden. Während des Festaktes wurden Auszüge der Filme «Dersou Ousala» von Akira Kurosawa und «Les Arpenteurs» von Michel Soutter projiziert. Der Komiker Jean-Luc Bideau, Hauptdarsteller in «Les Arpenteurs», wiederholte in einer öffentlichen Darbietung eine Szene des Films in einem improvisierten Zusammenspiel mit Frau Staatsrätin Nuria Goritte.

Il 24 febbraio 1866, 55 geometri si unirono per fondare la «Société des Commissaires-Arpen-teurs Vaudois» (Società dei geometri vodesi, n.d.t.) nell'intento di contribuire allo sviluppo della disciplina delle misurazioni e di tutte le questioni annesse e connesse. Venerdì 11 novembre 2016, nell'Aula des Cèdres e al Royal Savoy di Losanna si è commemorato il 150mo anniversario dei geometri vodesi. Alcune centinaia di persone hanno partecipato ai festeggiamenti durante i quali si sono tematizzati i cambiamenti che hanno contrassegno la professione del geometra negli ultimi 25 anni. Durante la cerimonia sono stati proiettati degli spezzoni dei film «Dersou Ousala» di Akira Kurosawa e «Les Arpenteurs» di Michel Soutter. L'attore Jean-Luc Bideau, il protagonista principale di «Les Arpenteurs», ha eseguito una performance pubblica, recitando una scena del film con la collaborazione improvvisata della consigliera di stato Nuria Goritte.

M. Kasser, président IGSO

Le XIXe siècle a laissé des empreintes majeures dans l'histoire de la Suisse. C'est bien évidemment aussi le cas dans tous les pays de notre planète, mais ici nous devons en citer certaines dont nous n'avons pas nécessairement pleinement conscience.

Une empreinte qui concerne toute le monde: notre constitution qui, conçue en 1848 avec une extraordinaire sagesse, est

très largement responsable de la qualité de notre vie politique et de notre vie tout court. Une constitution est la base d'une société, nul doute que si nous nous do-tions malencontreusement de celle d'un des nombreux pays qui nous attristent tant sur la scène mondiale, nous parvien-drions rapidement à vivre aussi mal que ses citoyens. Et puisque tout va bien, beaucoup d'entre nous oublie aisément cette source primaire de notre bien-être collectif actuel.

Une autre empreinte, qui nous réunit ici, mais qui indirectement touche presque autant de monde, c'est la structuration de notre profession de géomètre en 1866. Le géomètre reste et restera un maillon peu connu de notre société. Et lui aussi, nous pourrions l'oublier puisque, là encore, tout va bien. Mais nous nous devons de rappeler combien ce métier, un des plus anciens du monde, est la clé de notre paix foncière, qui elle-même est capitale pour notre société. Notre métier est très largement le garant de cette paix: bien des exemples dans le monde nous démontrent qu'une absence de cette paix foncière est un handicap insurmon-table.

Donc on ne nous connaît pas bien, et nous pouvons en être fiers, car c'est justement la preuve que notre travail est bien fait. Notre métier est comme l'eau, qui n'a ni couleur ni arôme, et qui est pour-tant vitale.

Nous avons pourtant envie de faire parler de nous, et ce magnifique anniversaire en est l'occasion privilégiée. Nous devons par exemple songer à renouveler nos effectifs, et les tropismes actuels de nos sociétés nous mettent en concurrence directe avec des métiers bien plus vi-sibles, plus faciles à appréhender, et donc bien plus séduisants. Propageons-donc tous ce beau message: le métier de géo-mètre est extraordinaire, alliant travaux de terrain et activités de bureau, avec à la fois des composantes techniques très pointues et en même temps d'autres très centrées sur les relations humaines, l'en-tremise, le lien social, faisant pénétrer



Fig. 1: Mme la Conseillère d'Etat Nuria Goritte pendant son allocution.



Fig. 2: Gérard Sollberger à propos des bouleversements technologiques.

dans tous les recoins de notre territoire, aidant à bien des démarches environnementales, etc: toutes et tous peuvent y trouver une expression adaptée à leurs attentes. Donc bravo à nos anciens, qui ont tracé des voies superbes, et maintenant faisons de notre mieux pour mettre en place un avenir solide et séduisant pour les jeunes générations!

25 ans de bouleversements technologiques

G. Sollberger, ingénieur génie rural EPFL-SIA

Entre le début des années nonante et nos jours, nos bureaux de géomètres ont su/dû s'adapter à de nouveaux outils aux performances décuplées. Pour mieux appréhender le chemin parcouru, dans tous les domaines, replaçons-nous un quart de siècle en arrière, au début des années nonante.

Dans la vie de tous les jours, les clients téléphonent au bureau, depuis un téléphone fixe, les séances de cinéma ne sont pas entrecoupées par des sonneries dissonantes, un poste informatique coûte une fortune et ne possède qu'une puissance de calcul limitée, sans parler de sa

capacité de stockage. Pour mémoire, un système de type micro-informatique pouvait coûter un demi-million de francs. Finalement, pour épater nos lecteurs les plus jeunes, les prémices d'Internet ne sont disponibles qu'à une minorité de scientifiques... Les insolites personnages de cette époque lisent des livres, des journaux en papier et se rendent dans d'étranges lieux de culture, appelés bibliothèques.

Le travail dans nos bureaux était rythmé par les méthodes imposées par la loi – avant l'entrée en vigueur de l'OMO et de

sa «révolutionnaire» liberté des méthodes, les mesures prises sur le terrain sont traitées au bureau sur les postes informatiques décrits ci-dessus, pour être transformées en points intégrés dans le système de coordonnées MN03. Finalement, après dessin des éléments composant le plan, par le technicien, un traceur à plumes restitue le plan soit sur du papier, soit sur des films pour conservation. Avant les années septante, le matériel de terrain a peu évolué. Bien que la mesure des angles s'améliore progressivement, la mesure des distances est toujours le point faible des mesures de précision. Cette décennie a vu l'arrivée sur le marché des premiers théodolites équipés d'un module transportable de mesure électronique des distances, permettant d'atteindre des points situés de plus en plus loin. À cette même époque, les premiers niveaux automatiques font leur apparition.

Au début des années nonante, les géodésiens, puis les géomètres réussissent à détourner un équipement militaire américain, le système GPS, à des fins civiles. Les récepteurs de l'époque coûtaient une centaine de milliers de francs et permettaient la détermination d'un point à une précision centimétrique après plusieurs heures de mesure. Au fur et à mesure de la mise en service des satellites GPS, la

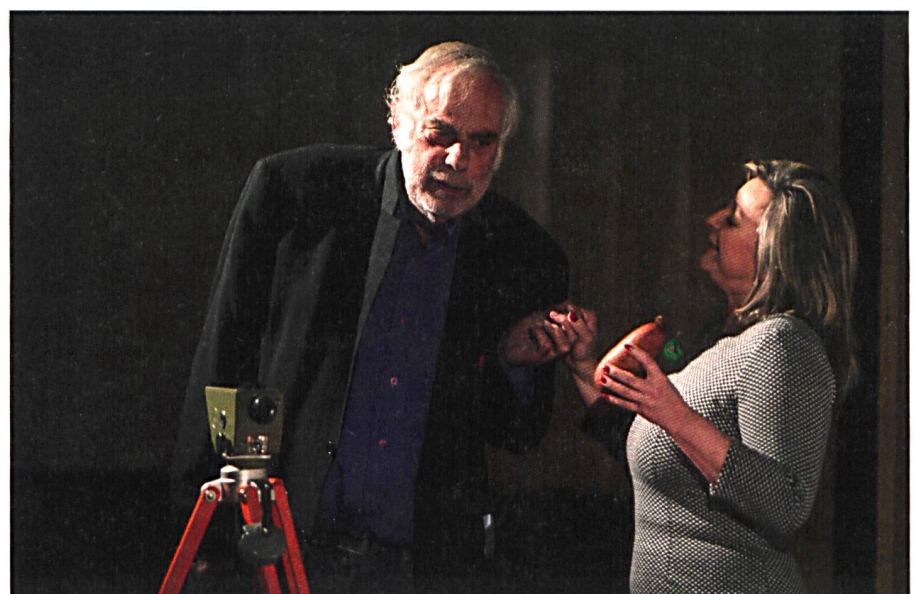


Fig. 3: Jean-Luc Bideau et la Conseillère d'Etat à propos du saucisson vaudois.



Fig. 4: Raymond Durussel sur le thème «formation et relève».

précision des coordonnées calculées, ainsi que la disponibilité horaire des signaux s'améliorent.

Dès le début du XXIème siècle, les moyens à disposition de nos bureaux s'accroissent, parallèlement à l'évolution exponentielle de la puissance de calcul de l'informatique, couplée à une baisse croissante des prix de vente.

L'utilisation des systèmes GNSS se démocratise; la puissance de calcul couplée à la transmission de données, disponibles en tout temps et sur la quasi-totalité du territoire, permettent le calcul de coordonnées en temps réel, pour une précision déci puis centimétrique. Cette utilisation a été grandement facilitée par la

mise en place du réseau AGNES, de swisstopo.

Les SIG se développent; le plan cadastral, produit pour lui-même, se transforme en «fond de plan» mettant en valeur d'autres géodonnées, exploitées par le géomètre ou un autre spécialiste. Les SIG évoluent également, du logiciel client, exploitable par des spécialistes uniquement, il devient géoportail, accessible au plus grand nombre, en tout temps et tout lieu.

La culture géoinformatique tout public a été grandement facilitée par la diffusion d'outils tels que Google Maps et Google Earth. Parallèlement, le cadre sociétal et institutionnel évolue; initié par l'entrée en vigueur de l'OMO, puis confirmé par la



Fig. 5: Michel Kasser, animateur, fait la synthèse.

LGéo et ses textes associés, la liberté des méthodes permet à l'ingénieur géomètre de faire preuve d'inventivité pour résoudre de manière optimale le mandat confié par le client.

L'utilisation de scanner laser, terrestre ou aérien (lidar) ou l'emploi des drones ouvre la voie de la 3D, à large échelle. Evolution logique des données 3D, le BIM (Building Information Modeling) fait une entrée timide dans les mandats publics suisses, alors qu'il est un standard imposé dans de nombreux autres pays limitrophes; il est primordial que notre profession ne rate pas ce nouveau virage technologique.

Sous leur aspect «facilement exploitable», il est de notre devoir d'expliquer à nos mandants que la réalisation d'un produit fiable et précis nécessite un savoir-faire pointu et un personnel continuellement formé.

La connaissance du milieu naturel et construit est de plus en plus nécessaire pour gérer des problématiques se complexifiant, impliquant un nombre croissant d'intervenants spécialisés.

En complément aux prestations historiques du géomètre, notre métier a évolué d'appliqueur de normes et méthodes à expert en gestion des géodonnées et des processus, tirant le meilleur parti des technologies disponibles, pour répondre au mieux aux exigences de nos clients.

En conclusion, notre métier nous offre l'opportunité exceptionnelle d'offrir un cadre fixe et constant dans un monde en permanente mutation.

25 ans d'évolutions sociétales et institutionnelles majeures

F. Bovay, Ingénieur géomètre breveté, Président de l'Ordre Vaudois des Géomètres

Les évolutions technologiques majeures de ces 25 dernières années n'ont pas été les seuls faits marquants de l'évolution de notre profession, loin s'en faut. Les insti-

tutions fédérales, cantonales, les lois ou normes qui ponctuent nos travaux quotidiens ont subi des évolutions majeures nous entraînant par là même. Au niveau fédéral, l'ordonnance sur la mensuration officielle (OMO) du 18 novembre 1992 et son ordonnance de 1994 posent les bases d'un cadastre moderne orienté vers des données numériques et un échange standardisé des données (avènement de l'INTERLIS) en vue de l'utilisation des données dans le cadre des systèmes d'information du territoire (SIT). Le cadastre orienté jusque-là vers la propriété foncière s'ouvre pour annoncer un cadastre polyvalent. Le néologisme «géoinformation» est lancé. Ce sera aussi les prémices de la loi sur la géoinformation (LGEO) qui suivra 15 ans plus tard, le 5 octobre 2007, ainsi que du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (RDPPF) dont la phase pilote vient de se terminer. Cette ouverture est bienvenue pour tous. On utilise au mieux nos données pour les partager avec d'autres à d'autres fins. De spécialiste du foncier que le géomètre était jusque-là, il devient le partenaire privilégié dans la mise en place et la gestion des SIT. Relevons à cet effet qu'en 1994 se crée l'ASIT VD (Association pour le Système d'information du Territoire Vaudois) sous l'égide, notamment, de M.

André Bercher, Chef du Service du Cadastre et M. Olivier Peitrequin, Président du GP AVIG de l'époque. L'ASIT VD regroupe la plupart des bureaux de géomètre du canton.

Au niveau cantonal, le Service du cadastre est rétrogradé en un Office (Office de l'information sur le Territoire, OIT) en 2006. Madame Béatrice Simos-Rapin, qui avait succédé à M. André Bercher, cède sa place à notre actuel Géomètre cantonal Cyril Favre. Après quelques années de tourmente budgétaire et de ressources humaines (pénurie de collaborateurs), l'Office retrouve peu à peu un allant bienvenu. Les projets sont nombreux: SAU (surfaces agricoles utiles), numérisations préalables et mensurations, mise à jour périodique, changement de référentiel, vol LIDAR,...

Le Registre foncier a vécu aussi des changements majeurs avec une séparation du Service du cadastre, un changement à sa tête lors de la retraite de M. Charles Besson avec l'arrivée de M. Olivier Dind. Des projets d'envergure voient le jour grâce à l'avènement de l'informatique. Le Registre foncier se numérise avec le projet CAPITASTRA (feuilles, charges et droits sont informatisés) et la signature numérique des actes notariés tout juste entérinée. En 2012, les évolutions du Code civil impactent le Registre foncier avec une



Fig. 7: Isabelle Pointet et le rôle des associations.

nouvelle mouture de la loi sur le Registre foncier. Notre profession constate, à regret, que toutes les servitudes sont prévues par acte authentique. Grâce à l'Inspectorat du Registre foncier et à la profession, les servitudes de conduite et de passage pourront être instrumentées en Pays de Vaud sous acte en brevet par les géomètres brevetés; la loi sur le registre foncier vaudoise et son ordonnance l'ins-taurent.

Automne 2015, coup de tonnerre en Pays vaudois, le Service des Améliorations foncières disparaît subitement. Ses tâches sont reprises par le Service de l'Agriculture et de la Viticulture (SAVI) ainsi que par le Service du Développement Territorial (SDT). Une institution plus que centenaire s'évapore. La profession, qui n'a pas pu faire inverser la vapeur, participe à la révision des procédures des Améliorations Foncières.

Toutes ces évolutions prévisibles, surprenantes, souvent profitables à la profession, ou parfois moins, sont intervenues dans un contexte de globalisation et de tourmentes sociopolitiques majeures. Nous rappellerons volontiers le vote Suisse de 1992 sur l'Europe, l'agrandissement de l'Union européenne, les différentes votations (résidences secondaires,



Fig. 6: Le président d'IGS Thomas Frick s'exerce avec succès au français.



Fig. 8: Marc Nicodet apporte les salutations de la D+M.

étrangers) et la récente révision de la LAT nous impactent de façon majeure.

Nous ne saurions évoquer ces faits marquants sans parler du volet économique qui a aussi passablement bouleversé notre façon d'agir ces 25 dernières années.

Dans les années 90, s'il arrivait parfois que l'on demande un devis à son géomètre, rares étaient les fois où l'on demandait des offres avec le but de le mettre en concurrence! Tout comme le médecin, le notaire ou l'avocat, le géomètre faisait alors partie de ces professions dites libérales dont les prestations, et leur rémunération, ne sauraient être remises en question.

Le géomètre s'appuyait alors sur un tarif paritaire (Etat-profession) lui permettant de professer en se concentrant uniquement sur la précision et la fiabilité de ses prestations.

Peu à peu, et principalement depuis l'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur les Marchés Publics (en 1994), nos prestations font l'objet d'appels d'offres et ne peuvent plus s'appuyer sur des tarifs de conservation qui ont été révoqués dans les années 1990. Si l'économie de marché semble y trouver son compte, il n'en va pas aussi simplement pour nos bureaux qui, parfois, se disputent âprement les mandats en rognant sur les marges au risque de mettre en péril les fondamentaux du métier que sont la formation

continue ou le renouvellement des instruments ou du parc informatique. Les mandats publics deviennent de plus en plus conséquents ce qui a pour effet de les rendre inaccessibles à certains bureaux qui se voient dans l'obligation de travailler en consortium notamment.

Ces évolutions institutionnelles et sociétales ont fait migrer le géomètre officiel du «technico-notable» qu'il a été des siècles durant vers un «technico-entrepreneur»; tout cela en à peine 25 ans!

25 ans de bouleversements dans la formation et la relève

R. Durussel, Ingénieur géomètre breveté

La période qui s'achevait en 1991 avait été marquée par la montée en puissance de la formation des ingénieurs géomètres.

Diplôme fédéral dès 1908 à l'EPF Zurich, formation à l'Ecole d'Ingénieur de l'Université de Lausanne dès 1914, prolongation des études à cinq semestres à Zurich dès 1927, six semestres et deux ans de stages dès 1942 à Lausanne, formation complète d'ingénieur géomètre à l'EPUL dès 1942.

Suivirent ensuite deux élargissements avec le Génie Rural en 1966 en huit semestres et un an de stages et le Génie de l'Environnement dans les années septante. Cette progression fut suivie d'un premier éclatement en trois options un peu plus tard. Lors des 125 ans, jamais autant d'ingénieurs géomètres prêts pour le brevet n'avaient été formés. L'impression était: «on est presque trop nombreux».

Depuis les choses ont bien changé. La formation de base des apprentis et des techniciens a connu une évolution heureuse. Malgré notre sortie du projet ZBZ visant à nous intégrer dans une formation générale autour de la construction, la formation de base a réussi son évolution en créant une formation de *géomaticien*, avec diverses orientations (Mensuration officielle, géoinformatique et cartographie); et la formation des *techniciens* connaît un développement réjouissant grâce aux modules de formation actionnés avec dynamisme par cf-géo en Suisse romande.

La formation des ingénieurs n'a pas eu le même destin heureux. Sous la pression de l'intérêt pour l'écologie, le département des géomètres et génie rural s'est transformé en Sciences et Ingénierie de l'environnement (SIE ENAC) avec «prise de pouvoir» progressive des écologistes et recul de la formation en mensuration et géodésie, puis en génie rural.

Nous avons lutté plusieurs années pour le maintien d'une filière complète et visible, mais en vain. A tel point que, dans les années 2000, les branches nécessaires au brevet n'étaient en fait pas entièrement couvertes par l'enseignement de l'EPFL où l'orientation de la Présidence pour les sciences de la vie complétait la perte d'influence des sciences «dures» de l'ingénieur avec non renouvellement des postes de professeur en mensuration officielle, géodésie et perte du contrôle de la photogrammétrie et du génie rural. Malgré son action décidée, notre profession n'a pas réussi à inverser la tendance, confirmée pour les autorités académiques par la perte d'intérêt de notre métier à ce niveau.

Dès 2007, c'est vers la HEIG-VD que nous sommes tournés avec un accueil enthousiaste du Directeur Künzle et la création en un temps record (août 2008) d'un Master en Ingénierie du Territoire (MIT) avec une possibilité de suivre, en combinant le Bachelor en Géomatique et le MIT, l'ensemble des branches nécessaires à l'exercice de notre métier.

Les structures mises en place avec volonté et efficacité ont permis de vérifier un grave problème de relève: avec le tarissement de la filière purement académique par le gymnase et l'EPFL, il s'est avéré, après l'effet de rattrapage du début, que le bassin de recrutement des candidats parmi les professionnels déjà formés (géomaticiens et techniciens) était insuffisant. L'arrivée salvatrice de candidats issus des Ecoles d'Ingénieurs françaises, s'il a permis de combler partiellement ce déficit, ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt. Les sciences classiques (géologie, théologie, etc.) et celles de l'ingénieur en particulier (génie civil, etc.) n'ont plus la cote actuellement, seuls restent épargnés des secteurs comme l'architecture, les divers domaines liés à l'informatique ou les nanotechnologies.

Il faut aussi constater que d'une part, les études de gestion en particulier dans la finance, avec ses bonus alléchants et d'autre part une approche de l'environnement sans autres perspectives d'actions que d'étudier la nature, sont des voies à la mode auprès des jeunes.

Malgré ces tendances contraires, le portrait de l'ingénieur esquissé par le Président Maurice Cosandey en 1966 reste, pour notre métier, totalement d'actualité: Etre tout d'abord un ingénieur, donc un concepteur, un constructeur, un réalisateur,

*Etre aussi un chef, donc un dirigeant d'équipes pluridisciplinaires,
Etre enfin un formateur, donc un enseignant pour les autres niveaux de formation de notre domaine.*

Par rapport à de telles exigences, c'est aussi le modèle de Bologne qui montre ses limites pour les métiers: *il devient très difficile d'obtenir un profil professionnel précis et complet chez les diplômés.*

L'Examen d'Etat du brevet, fait pour vérifier la formation et les capacités des candidats à l'exercice de la Mensuration Officielle, prend donc aujourd'hui toute sa valeur normative et nous est envié par d'autres professions qui ne l'ont pas.

Les premiers bruits que l'EPFZ pourrait abandonner la filière menant au brevet, si le nombre de candidats reste insuffisant, se font entendre et constituent une sérieuse menace pour la formation en allemand.

Le socle solide que constituent les géomaticiens et les techniciens pour notre métier est heureusement encore bien là et se développe plutôt bien. Mais il faut trouver absolument de nouvelles impulsions pour sauver la formation supérieure. Actions dans les gymnases pour faire connaître notre métier,

Actions dans les pays voisins pour attirer des candidats prêts à s'expatrier, Offres de stages d'introduction dans nos bureaux pour permettre à des gymnasiens d'accéder ensuite à la HES, Maintien de salaires et perspectives économiques suffisamment alléchantes, ce qui signifie aussi maintien du prix de nos prestations actuellement souvent en chute libre.

Je fais déjà partie de ceux qui jouent les prolongations au-delà l'âge de la retraite, mais cela ne saurait durer encore longtemps.

Agissons donc tous avec la campagne: *Votre avenir: ingénieur-e géomètre titulaire du brevet fédéral.*

25 ans de bouleversements dans les associations de géomètres

I. Pointet, Ingénieure géomètre

La première Société des Commissaires Arpenteurs vaudois a été fondée le 24 février 1866. Voilà 150 ans que les géomètres se réunissent en association pour mettre en commun leurs compétences, pour les développer en continu, pour donner plus de poids et de prestance à leurs activités.

Aujourd'hui, sur le territoire vaudois, les géomètres se réunissent au sein de IGSO, l'association des *Ingénieurs Géomètres de Suisse Occidentale*. IGSO est née le 1er janvier 2000 de la fusion des sections vaudoise et genevoise de l'association faitière geosuisse qui se nommait alors SSMAF, la Société suisse des mensurations et améliorations foncières. IGSO défend et soutient les activités dans les domaines de la formation et de la recherche.

Les géomètres patrons de bureaux privés vaudois s'associent au sein de *l'Ordre*



Fig. 9: Fabrice Bovay, animateur et à propos de la transformation des institutions.

Vaudois des Géomètres (OVG). L'OVG est la section vaudoise de l'association faîtière suisse des employeurs Ingénieurs-Géomètres (Ingénieurs-Géomètres Suisses IGS) fondée en 1917. IGS est affiliée à geosuisse ainsi qu'à la SIA IGSO et OVG réunissent les ingénieurs géomètres mais ceux-ci ne sont pas les seuls professionnels de la géomatique sur le sol suisse. GEO+ING est le groupement professionnel de Swiss Engineering UTS et a pour membres les ingénieurs HES en géomatique.

PGS réunit les géomaticiens et géomaticiennes suisses. Les vaudois et vaudoises se retrouvent dans la section de Suisse occidentale.

Et demain, quelles seront les missions des associations de géomètres et des professionnels de la géomatique?

Trois axes resteront assurément forts

Formation:

Promouvoir les formations de base pour maintenir le nombre de professionnels nécessaire à l'accomplissement des multiples chantiers. Assurer la formation continue des professionnels de la géo-

matique et assurer ainsi le maintien du haut niveau de compétence dans les domaines techniques, légaux, entrepreneuriaux. C'est autour des écoles et hautes écoles, avec celles-ci et en soutien de celles-ci que la formation de base et la formation continue peuvent être données.

Intérêts professionnels:

Défendre les intérêts professionnels des géomètres et de leurs bureaux et assurer les collaborations avec les autres acteurs du territoire. Les intérêts d'un groupe de professionnels ou d'un autre, dans le cadre d'un canton, d'une région, du pays ou de l'international? Les intérêts professionnels sont défendus dans diverses actions pour divers groupes et à diverses échelles.

Promotion:

Promouvoir les compétences de pointe et les compétences multiples des géomètres et de leurs bureaux alors que les technologies rendent la géomatique toujours plus accessible au grand public. Faire connaître l'ensemble de la profession par un discours clair, et uni, a le plus grand des impacts.

Les sections romandes de geosuisse collaborent déjà depuis plusieurs années autour de IGSO pour la mise en oeuvre des cours de formation continue. Plus largement, les associations des professionnels se rencontrent et collaborent de plus en plus dans le cadre de la promotion de la profession ou de la formation. Dans la grande constellation des associations et sections de géomètres et de professionnels de la géomatique, beaucoup de synergies sont encore à provoquer.

Dr. Raymond Durussel
Durussel & Estoppey
dues@geojura.ch



**ELLE CHANGE TOUT.
MENSURATION. SCANNING LASER.
ACQUISITION D'IMAGES.**

**NOUVELLE
GÉNÉRATION :
TRIMBLE SX10
SCANNING
TOTAL
STATION**

Station totale de haute précision, scanning laser jusqu'à 26'600 points par seconde et quatre caméras pour une acquisition d'image dans toutes conditions : la nouvelle Trimble SX10 Scanning Total Station.



www.mebgroup.ch

Plus d'informations :
www.allnav.com

allnav